



*Chantier diocésain*

*"Nouveaux visages des communautés <sup>1</sup>"*



# *Charte Diocésaine des Paroisses*

*Décembre 1999*

<sup>1</sup> Les communautés dont il est question dans ce document sont les communautés catholiques du diocèse de Grenoble à l'exception de la zone inter diocésaine de Vienne.

# SOMMAIRE

<b>Présentation</b> .....	page 3
<b>1. Perspectives</b> .....	page 5
1-1 : Constats	
1-2 : Enjeux	
1-3 : Visées	
<b>2. La Paroisse Nouvelle</b> .....	page 7
2-1 : S'organiser pour vivre	
2-1-1 : <i>La Paroisse</i>	
2-1-2 : <i>Nouveaux Visages des Communautés</i>	
2-1-3 : <i>Schéma</i> .....	page 8
2-1-4 : <i>Paroisse et Mission</i> .....	page 9
2-1-5 : <i>Communion de communautés</i>	
2-1-5.1 : <i>Relais d'Eglise</i>	
2-1-5.2 : <i>Groupes d'appartenances</i>	
2-1-5.3 : <i>Communautés religieuses</i>	
2-1-6 : <i>Repère indispensable</i> .....	page 10
2-1-7 : <i>Pastorale concertée</i>	
2-1-8 : <i>Ouverture à d'autres réalités</i>	
2-1-9 : <i>Les pôles</i>	
2-2 : <i>Pratiques renouvelées à la lumière du travail des ateliers</i> .....	page 11
2-2-1 : <i>La Mission</i>	
2-2-2 : <i>La solidarité</i>	
2-2-3 : <i>La vie sacramentelle et liturgique</i> .....	page 12
2-2-4 : <i>La formation</i> .....	page 13
2-2-5 : <i>La communication</i>	
2-2-6 : <i>Parole aux jeunes générations</i> .....	page 14
2-2-7 : <i>Les finances, les équipements et l'administration</i> .....	page 15
<b>3. Animation des Paroisses Nouvelles : quels acteurs ?</b> .....	page 16
3-1 : <i>La charge pastorale et les diverses responsabilités</i>	
3-1-1 : <i>La charge pastorale</i>	
3-1-2 : <i>Les instances qui portent la charge pastorale</i> .....	page 17
3-1-2.1 : <i>L'Equipe Paroissiale</i>	
3-1-2.2 : <i>Les Equipes Relais</i> .....	page 18
3-2 : <i>Les personnes</i>	
3-2-1 : <i>Les prêtres</i> .....	page 19
3-2-1.1 : <i>Remarque</i>	
3-2-1.2 : <i>Les prêtres</i> .....	page 20
3-2-2 : <i>Les diacres</i> .....	page 21
3-2-3 : <i>Les religieux et religieuses</i>	
3-2-4 : <i>Les laïcs</i>	
3-3 : <i>les conseils</i> .....	page 22
3-3-1 : <i>Le Conseil Pastoral Paroissial</i>	
3-3-2 : <i>Le conseil Paroissial pour les Affaires Economiques</i>	
3-3-3 : <i>Schéma</i> .....	page 24
<b>4. Les Paroisses Nouvelles dans l'Eglise Diocésaine</b> .....	page 25
4-1 : <i>Cellule du Diocèse</i>	
4-2 : <i>Deux écueils à éviter</i> .....	page 26
4-3 : <i>Propositions d'action</i>	
4-3-1 : <i>Des appuis diocésains</i>	
4-3-2 : <i>Une capacité d'initiative</i> .....	page 27
<b>Envoi</b> .....	page 29
<b>Annexe 1</b> .....	page 30
<b>Annexe 2</b> .....	page 32

# PRESENTATION

Voici la **charte diocésaine** aboutissement du travail réalisé dans tout le diocèse depuis plusieurs années sous le titre « *Nouveaux visages des communautés* » et que l'on appelle plus couramment « *Chantier Diocésain* ».

Les enjeux de cette démarche sont déterminants pour notre Église et pour la mission aujourd'hui. C'est toujours l'annonce de l'Évangile qui nous presse. L'organisation renouvelée du diocèse que nous proposons ici a été élaborée dans ce seul but.

Je rappelle que ce travail a commencé par une réflexion la plus large possible en ateliers : mission, solidarité, inter-communalité, collaboration entre paroisses, place aux jeunes, communication, liturgie et sacrements, formation, ministères, temporel et finances,...

Les secteurs se sont mis en route par groupes successifs et les apports des ateliers ont été regroupés dans des documents synthèse dont s'inspire largement le texte de cette charte.

Par ailleurs, un document présentant des hypothèses de délimitation des nouvelles paroisses a été largement débattu au cours d'assemblées parfois nombreuses. Le tout a donné la nouvelle configuration maintenant décidée.

Le texte même de cette charte a été travaillé sur le terrain sous la responsabilité des délégués à l'assemblée diocésaine d'octobre 1999.

Pendant l'élaboration du texte de cette charte et la poursuite des nombreux débats organisés un peu partout, des experts sont intervenus régulièrement, du diocèse ou d'ailleurs, et l'expérience de nombreux diocèses de France qui poursuivent des projets semblables a été bien prise en compte.

Un certain nombre de fiches seront jointes au texte de la charte qui précisent plusieurs points. Elles n'ont pas le même statut que le texte fondamental, mais elles sont indispensables pour la bonne application de la charte. Elles pourront, avec l'expérience, être complétées et améliorées.

Beaucoup de responsables civils, en particulier les élus et les médias, ont été tenus au courant de notre recherche.

Le texte de cette charte ainsi situé a été débattu au cours d'une assemblée diocésaine qui s'est tenue les 23 et 24 octobre 1999 avec la participation prévue de 405 délégués de tout le diocèse; quelques absents, malades ou empêchés de dernière minute, ont ramené ce nombre à 365 pour le vote final.

Le texte a été adopté par 300 voix dont 263 demandaient un complément qui mentionne plus explicitement d'autres réalités d'Église que la paroisse. Ce complément prendra la forme d'une déclaration qui situe l'ensemble de la démarche diocésaine pour une mission renouvelée dans le monde d'aujourd'hui.

Au-delà de ce vote qui exprime un large consensus du diocèse (90%) les deux jours d'assemblée ont permis des échanges très riches et des interventions dont la rédaction finale de la charte essaye de tenir compte au mieux.

***La charte ainsi complétée devient un texte officiel du diocèse que je promulgue comme tel pour cinq ans, et je souhaite qu'il soit mis en œuvre le plus rapidement possible quoique sans précipitation. Ces cinq années de mise en œuvre conduiront à une évaluation.***

Cette mise en place implique la désignation du prêtre responsable avec ses collaborateurs, la reconnaissance des laïcs en responsabilité, l'établissement des conseils pastoraux et économiques. Surtout il faut une prise de conscience de la nouvelle réalité d'Église qui se constitue.

La rénovation des paroisses ne résume pas à elle seule toute la vie de notre Église diocésaine, il y a bien d'autres aspects essentiels, par exemple les services, les mouvements, les groupes de prière, les monastères, les lieux de pèlerinage, les associations de fidèles, les groupes divers, etc... Toutes les réalités diocésaines sont concernées et ont à se redéfinir dans leur spécificité en fonction de cette rénovation.

Chaque fois que les conditions seront réunies au jugement du Conseil Épiscopal, l'Évêque, après avoir consulté le Conseil Presbytéral, comme le droit le demande, reconnaîtra officiellement les Paroisses Nouvelles et déclarera caduques les anciennes.

Des échéances sont à noter : la constitution des Paroisses Nouvelles sera progressive, mais le plus grand nombre des nominations de prêtres ont été mûries pendant l'été 1999 pour ne pas compromettre la rentrée.

Pour ce qui concerne les registres de catholicité et les comptes de l'Association Diocésaine, les échéances sont celles du début de l'année civile c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> Janvier 2000 ou le 1<sup>er</sup> Janvier 2001.

Enfin, Pentecôte 2000 sera une grande fête diocésaine au cours de laquelle sera célébré le Jubilé 2000 et la reconnaissance déjà réalisée de la plupart des Paroisses Nouvelles. Ce pourrait être aussi un grand moment de sensibilisation pour l'ensemble du département.

Que cette rénovation produise pour tous des fruits de sainteté dans la communion diocésaine et un nouvel élan missionnaire. C'est bien l'Esprit Saint qui nous conduit pour une Église signifiante (sacrement du salut) dans le monde actuel lui-même en pleine évolution. Les dispositions pastorales à mettre en œuvre doivent s'inspirer d'une attitude spirituelle. Notre Église est appelée pour sa mission à vivre plus profondément encore sa foi au Ressuscité.

Le 2 décembre 1999



Le chancelier  
P. Alain Trollat



† Louis DUFAUX  
Evêque de Grenoble

# 1 - PERSPECTIVES

## Un renouvellement pastoral au service de la mission

*« Vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondation les Apôtres et les Prophètes ; et la pierre angulaire c'est le Christ Jésus Lui-même. En Lui toute construction s'élève harmonieusement pour devenir un temple saint du Seigneur. En Lui vous êtes vous aussi, les éléments de la construction pour devenir par l'Esprit Saint la demeure de Dieu » (Eph.2,20-22)*

### 1-1 Constats

Le monde dans lequel nous sommes et où nous voulons vivre la Bonne Nouvelle, célébrer la louange du Seigneur et nous mettre à son service et celui de nos frères, est un monde qui bouge.

Le changement du statut de la femme, les déplacements en fonction de l'activité professionnelle, la progression rapide des techniques et la formation permanente qu'elle impose, la "diminution" des distances, l'importance grandissante de l'information sous toutes ses formes, la mondialisation des flux économiques et financiers transforment profondément les liens sociaux. Les rapports au travail changent, les gens sont plus mobiles mais restent attachés à leurs racines et ressentent le besoin d'un réseau de relations. La société civile elle-même est amenée à réaménager le territoire ( inter-communalité, communauté de communes)

Ce monde est marqué par des fractures : l'écart s'est accentué entre nantis et exclus, entre nations développées et pays où l'on souffre de la faim, entraînant des flux migratoires incessants. Face à cette misère humaine, notre société est parfois capable de grands élans de générosité mais ils ne suffisent pas à assurer à tous un avenir véritablement humain. Cette société exprime une recherche multiple de sens, un besoin de religieux, même si cette quête conduit parfois vers des sagesses venues d'ailleurs, des croyances plus sécurisantes que fondées, des sectes. Elle pose de façon nouvelle les problèmes du « vivre ensemble » en France.

Il y a moins de chrétiens, même s'ils s'investissent davantage en responsabilité d'Église et dans la vie associative, politique ou syndicale. Dans ce monde pluraliste l'Église est devenue une référence parmi beaucoup d'autres. Le nombre de prêtres diminue fortement et, pour beaucoup de nos contemporains, l'Église-institution n'est pas attirante ; elle est cataloguée comme étant centralisatrice, autoritaire, conservatrice, voire rétrograde.

Cette image négative est particulièrement ressentie par de nombreux jeunes. Dans un sondage de mars 1997, 76 % des jeunes de 18 à 24 ans estimaient que le christianisme ne répond pas aux questions que se posent les jeunes aujourd'hui. Mais d'autres ont montré, lors des Journées Mondiales de la Jeunesse, qu'ils pouvaient s'enthousiasmer pour l'Église. Et au delà de quelques figures à grand rayonnement médiatique, on constate dans la vie quotidienne que l'image du prêtre n'est pas dévalorisée aux yeux de l'opinion, et que le témoignage de vie de chrétiennes et de chrétiens reconnus apparaît porteur de valeurs de référence .

Dans cette Église où beaucoup d'entre nous constatent l'absence de leurs proches, une renaissance se vit. Des parents, même peu familiers de leur paroisse, participent au catéchisme de leurs enfants, des jeunes animent des groupes d'aumônerie ou des mouvements, des adultes en recherche sont accompagnés par le catéchuménat ou la catéchèse des recommençants, des chrétiens se forment pour mieux comprendre la Parole

de Dieu, en vivre et l'annoncer. Très souvent, pour les jeunes, cette renaissance passe par la joie de vivre le caractère universel de l'Eglise, ou par le dialogue avec des membres d'autres Eglises chrétiennes, voire d'autres religions.

## 1-2 Enjeux

La radicalité et la rapidité des changements ne peuvent laisser l'Eglise indifférente. Pour continuer à témoigner de l'amour de Dieu et des richesses de l'Evangile, en étant comprise des hommes de notre temps et notamment des jeunes, l'Eglise doit vérifier ses pratiques, son organisation et son langage. Dans cette recherche, ouverte aux autres Eglises chrétiennes et à tous les hommes de conviction, le diocèse s'engage au respect des communautés et des personnes, à la solidarité et à la proximité. En un mot que la foi soit vécue dans les réalités humaines. (cf Synode 1990) Tel est le défi que relève notre diocèse à la veille de l'an 2000 : Façonner de nouveaux visages aux communautés de notre Eglise.

## 1-3 Visées

Dans la perspective de donner de nouveaux visages aux communautés, nous mettons en valeur les points suivants :

Que les chrétiens, prenant une part active à la vie du monde et à l'action en faveur des plus démunis, témoignent ainsi de leur espérance dans toute leur vie.

Que toute personne en quête de sens pour sa vie puisse rencontrer une communauté de chrétiens, témoins de Jésus Christ. Que chaque chrétien, et notamment chaque catéchumène ou recommençant puisse bénéficier du soutien et de la force entraînant d'une communauté vivante et proche pour, au moyen d'une formation adaptée, approfondir sa foi et la traduire en actes.

Que notre Eglise sache écouter ceux qui se sont éloignés d'elle. Qu'elle se fasse attentive à ceux qui sympathisent sans participer. Qu'elle saisisse et invente les occasions et les lieux où ils pourront se sentir libres de renouer : funérailles, mariages, baptêmes, célébrations de la Toussaint ou des Rameaux, éveil à la foi des petits, messe pour les fiancés, ... Que la liturgie soit le lieu où cette espérance se fonde et se célèbre.

Que, dans les communautés chrétiennes, les prêtres assument leur ministère pastoral en communion avec l'évêque, les diacres et en collaboration avec les laïcs en responsabilité. Que tous ensemble, puissent bénéficier de la formation nécessaire à la conduite de la communauté.

Que ces communautés soient assez importantes pour assurer les activités essentielles de l'Eglise et être « signes » pour le monde. En même temps, qu'il existe à l'échelon local tout ce qui pourra y être vécu.

Qu'en Eglise nous sachions être attentifs aux croyants d'autres religions.

C'est pour être fidèle à sa mission et en marche vers le Royaume que notre Eglise se donne des moyens nouveaux. La charte présente ci-après : la Paroisse Nouvelle, les Relais d'Eglise, les acteurs de la charge pastorale et leurs liens dans l'Eglise diocésaine.

## 2 - LA PAROISSE NOUVELLE

Saint Paul parlait de « l'Église qui est à Corinthe ou à Ephèse » selon les villes où l'Église était présente à son époque. Le mot « paroisse » fut introduit un peu plus tard dans le vocabulaire chrétien, du grec par-oikia signifiant : autour de la maison des hommes, au milieu d'une population. Cette définition en fait une démarche, un mouvement vers Dieu. Au XII<sup>ème</sup> siècle, avec l'essor du mouvement des communes, le mot « paroisse » s'est imposé comme un territoire précis, plus petit que le diocèse. Depuis plusieurs années, le modèle paroissial classique (un territoire, une église, un prêtre résident) a commencé de bouger. L'espace où l'on vit aujourd'hui s'est agrandi, diversifié et la paroisse est traversée par de multiples dynamismes.

### 2-1 S'organiser pour vivre

**2-1-1 La Paroisse**, communion de fidèles et de communautés, aujourd'hui comme hier, est une cellule vivante de l'Église.

« Elle rassemble dans l'unité toutes les diversités humaines qui se trouvent en elle et elle les insère dans l'universalité de l'Église »<sup>1</sup>. Elle est établie de manière stable dans l'Église particulière diocésaine.

La Paroisse dit quelque chose de la présence de Dieu dans la vie du monde pour constituer une seule famille.

### 2-1-2 Nouveaux visages des communautés

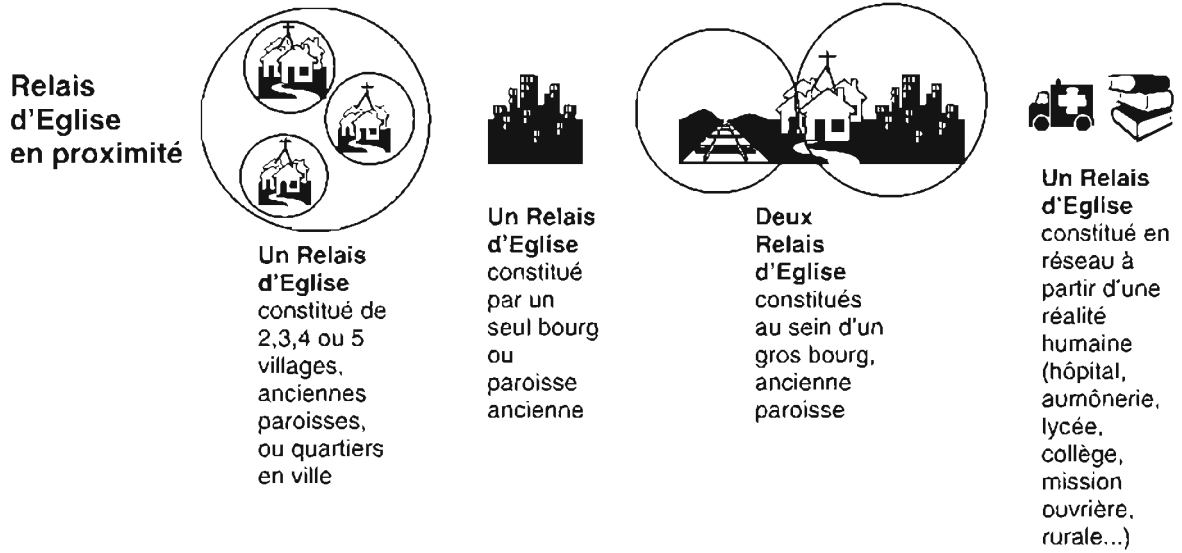
Faisant suite au synode diocésain de 1990, l'élaboration d'un nouveau paysage paroissial donne de l'élan à notre Église. Interpellée par les attentes des hommes et des femmes d'aujourd'hui, l'Église porte un regard lucide sur la diversité des réalités et réseaux. Elle repense sa manière d'être proche, visible, accueillante, accessible à tous pour vivre la mission. Elle adapte les modalités de sa présence, propose de nouveaux rythmes et prend une nouvelle place dans une société en mutation. Ce sont les communautés qui sont appelées à se renouveler. Promouvoir une Église de proximité revient à privilégier les personnes plus que le territoire : l'accent est mis sur le « faire ensemble » afin de permettre et d'amplifier la participation active et solidaire de tous les baptisés. Au lieu de relier des structures existantes, on part des personnes. Là où des gens vivent de l'Évangile, expriment une attente, des équipes se forment. Grandes ou petites, enracinées dans différents lieux, elles constituent une richesse pour que l'Évangile soit entendu.

---

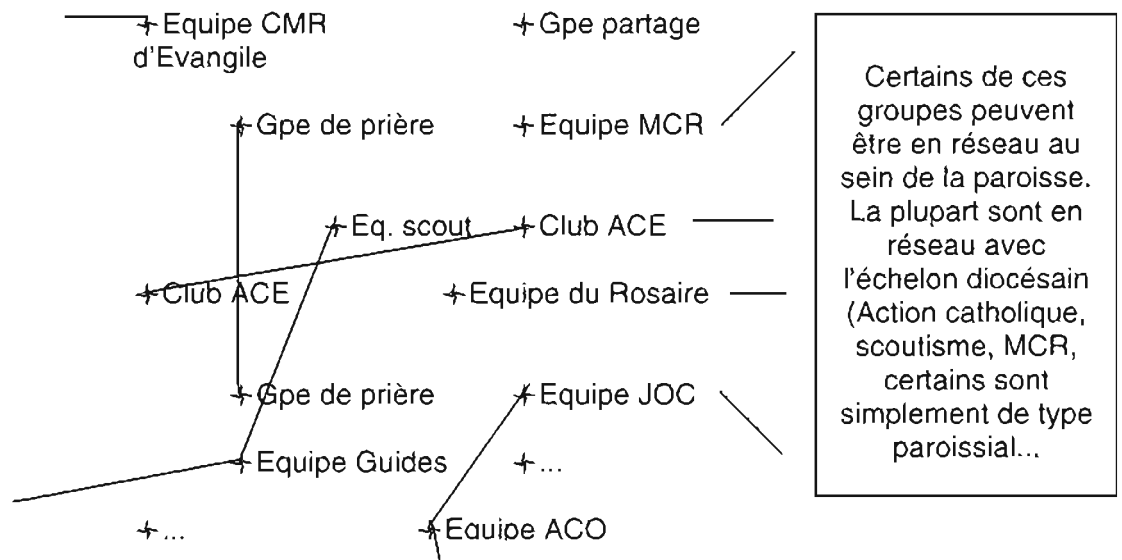
<sup>1</sup> Conc. Vat. II, Apostolat des laïcs, n°10

## 2-1-3 Quelques schémas à titre d'exemples

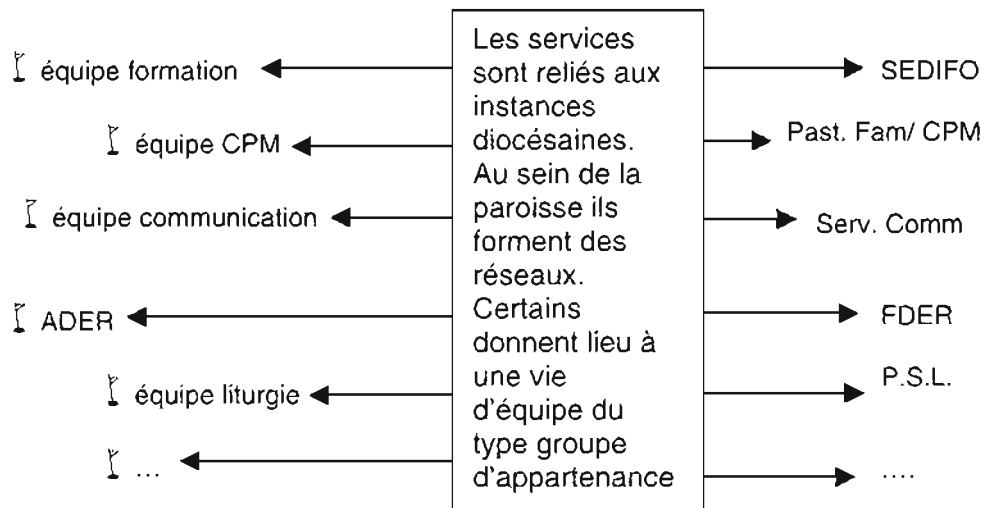
### Chapitre 2



### Groupes d'appartenance



### Services dans la Paroisse



#### **2-1-4 La Paroisse Nouvelle a le souci de la Mission, elle reconnaît ou suscite (c'est le travail de fondation) tout ce qui peut être vécu au plus près des lieux de vie.**

Elle permet à chaque baptisé d'être un témoin de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ au service de l'homme. Elle invite chacun à participer activement à la vie apostolique de l'Église et lui donne un appui spirituel solide pour sa vie baptismale.

#### **2-1-5 La Paroisse Nouvelle est communion de communautés.**

Elle est constituée des Relais en proximité, des groupes d'appartenance, d'équipes transversales pour les différents services de la Paroisse, etc...

Ces divers groupes développent entre eux et avec les communautés religieuses implantées sur le territoire de la Paroisse Nouvelle une dynamique de communion.

##### **2-1-5.1 Les Relais d'Église,<sup>1</sup> reconnus, constituent, en réseau, la Paroisse Nouvelle.**

Ce sont des groupes de chrétiens présents à la vie des gens, accessibles.

Leur proximité et leur visibilité peuvent être diverses selon qu'ils sont :

- de type géographique comme le village, le quartier
- de type associatif comme un ensemble d'équipes de mouvements
- de type service comme les Aumôneries scolaires, Aumôneries de la santé...

A ce niveau on trouve :

- la vie de tous les jours, la mission au quotidien, l'enseignement et le témoignage. Là peut se vivre de façon privilégiée une relation entre générations.
- l'attention aux plus pauvres, aux prisonniers, à leur famille, ...
- la prière, la célébration, le partage de la Parole de Dieu et de la vie. Pour cela les chrétiens se retrouvent régulièrement,
- l'accueil, la communication, l'ouverture aux autres,
- les moyens de trésorerie courants nécessaires au fonctionnement du Relais.

##### **2-1-5.2 Les « groupes d'appartenance »**

Ils sont composés de quelques chrétiens et personnes en recherche qui se retrouvent pour un projet particulier : une équipe d'un mouvement d'Action Catholique, un groupe biblique, une petite équipe de foyers, un groupe de prière.... Ils sont une dimension essentielle de la vie d'Église. Ils permettent une mise en route sur le chemin de la découverte ou la redécouverte de Jésus-Christ et favorisent une expérience de vie ecclésiale. Des groupes existent déjà et d'autres sont toujours à naître dans les différentes réalités de vie.

##### **2-1-5.3 Les communautés religieuses :**

- Celles de vie apostolique qui se situent au plus près des gens, ou du quartier, participent à la vie des Relais d'Église et des Paroisses Nouvelles .
- Celles de vie monastique, qui sont davantage des pôles spirituels, dépassent souvent le cadre des Paroisses Nouvelles. (cf p. 27)

---

<sup>1</sup>Malgré ses limites, ce terme de Relais d'Église est retenu ici, comme en de nombreux diocèses

**2-1-6 La Paroisse Nouvelle est un ensemble stable, repère indispensable sur un territoire** pour les pratiquants comme pour les non-pratiquants. Dans leur souci de proximité de tous, les Relais d'Église, les groupes d'appartenance et les communautés religieuses sont les premiers lieux de visibilité.

**2-1-7 La Paroisse Nouvelle élabore une pastorale concertée selon les orientations diocésaines et s'en donne les moyens.**

Elle soutient et forme les chrétiens en responsabilité.

Elle suscite des équipes d'accompagnement aux baptêmes, mariages, funérailles.

Elle a le souci de la catéchèse, de l'éducation de la foi.

Elle organise la célébration des sacrements et les assemblées dominicales qui ne se vivent pas nécessairement toujours dans les mêmes lieux.

**2-1-8 La Paroisse Nouvelle, aidée par les services diocésains, est ouverte à d'autres réalités qui la traversent** comme les mouvements, la pastorale des migrants, du tourisme, la pastorale familiale..., qui sont aussi des éléments de la vitalité de l'Église et représentent une force pour la vie locale.

C'est à ce niveau que des initiatives d'accueil des jeunes générations doivent être prises.

Pour ces réalités des liens sont à trouver entre les paroisses et le diocèse.

**2-1-9 La Paroisse Nouvelle ne peut pas ignorer la présence de pôles divers.**

Ce sont des réalités humaines et ecclésiales dont la spécificité se manifeste particulièrement en un ou plusieurs lieux :

- - Le Centre Hospitalier Universitaire et son aumônerie
- - Le Monde universitaire et le Centre Catholique Universitaire,
- - Le monde de la recherche scientifique ;
- - Le monde touristique et la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs ;
- - Pour la solidarité : le Secours Catholique, l'Association Saint-Paul, Emmaüs ...
- - Le Centre Théologique de Meylan, St Hugues de Biviers, la Mondée....
- - Le Centre Oecuménique St Marc à Grenoble, celui du Nord Isère à Villefontaine
- - Les monastères, les haut lieux spirituels...

## **2-2 Des pratiques renouvelées à la lumière du travail des ateliers**

Si les nouveaux visages des communautés dépendent d'une réorganisation des Paroisses, ils ne seront vraiment signes de vie que dans une pratique renouvelée de la mission. Nous rappelons ici l'essentiel du travail des ateliers<sup>1</sup>. Pour aider à sa mise en œuvre on pourra se reporter utilement aux documents du Synode Diocésain de 1990

### **2-2-1 La Mission**

Attentive et présente par ses membres à tous les milieux de vie, l'Église diocésaine reconnaît, annonce, célèbre et sert Jésus-Christ venu proposer une vie nouvelle pour tous les hommes. Poussée par l'Esprit, l'Église a pour tâche d'appeler sans cesse les croyants à vivre leur foi dans les réalités humaines.

Elle doit accueillir, encourager et accompagner tous les baptisés qui tentent de donner corps au monde de fraternité annoncé par Jésus-Christ au travers de leurs engagements dans la vie familiale, professionnelle, politique et sociale. Le disciple du Christ se reconnaît appelé<sup>2</sup> et envoyé.

Le Relais d'Église, bien inséré dans la vie locale et ecclésiale, favorise la proximité de l'Église avec les personnes. L'Équipe Relais en communion avec la Paroisse Nouvelle appelle des chrétiens aux différents services : présence au monde ; accueil et information des personnes ( orientation des demandes ), attention aux besoins nouveaux et présence aux solitudes.....

La Paroisse Nouvelle a un objectif de fondation dans les quartiers, villages ou autres réalités humaines.

La « veille » fait partie de sa mission : elle est à l'écoute des besoins collectifs, elle incite à l'action pour le bien commun. Elle aide pour cela les Relais en leur apportant impulsion, communication, formation... Elle porte de la même façon le souci de la « mission au loin » et de l'œcuménisme..

### **2-2-2 La Solidarité<sup>3</sup>**

Le service fait partie intégrante de la mission. C'est la dimension « diaconale » de l'Église, dans laquelle les diacres assument une fonction particulière. L'Église doit se laisser interroger, transformer par les pauvres, et ouvrir toujours plus les yeux pour accueillir leurs richesses. C'est à partir d'eux qu'elle peut dire quelque chose à tous. La solidarité s'impose à nous, elle n'est pas matière à option. Elle nous presse d'agir pour mener à bien la Mission.

Le Relais d'Église repère les besoins et veille à la mise en œuvre de moyens pour répondre aux pauvretés et détresses de la vie. Par la proximité, la convivialité, l'accueil et l'écoute, il porte une attention spéciale aux personnes handicapées, à la solitude des malades et des personnes âgées, et à tous ceux qui se sentent marginalisés, gitans, forains, S.D.F., sans-papiers, chômeurs.... Il y a aussi les divorcés remariés et d'autres situations d'exclusion ... A ce titre là, le Relais assure partage, solidarité et

<sup>1</sup> cf livrets synthèse des 9 ateliers

<sup>2</sup> cf annexe 2 – « Une Eglise appelante » CDP

<sup>3</sup> cf fiche technique

mène des actions plus ciblées selon les problèmes locaux. Il agit en lien avec les organismes non confessionnels.

La Paroisse Nouvelle doit vivre la solidarité à un niveau plus large et toujours en partenariat avec les autres acteurs de la solidarité, notamment avec de nombreuses associations. Elle a une fonction de coordination, d'articulation, d'information et d'ouverture à la dimension universelle. Elle pourra s'appuyer sur le savoir-faire du Secours Catholique et du CCFD, sur les pôles de solidarité comme les associations « Saint Paul » à Grenoble ou « Passiflore » à Tullins... Si tout le monde est appelé à être - pour sa part - témoin de l'Amour de Dieu, il y a des vocations particulières qui engagent davantage au nom de toute l'Église pour la mise en œuvre pratique de la solidarité.

### 2-2-3 La vie sacramentelle et liturgique <sup>1</sup>

Comment pourrions-nous être chrétiens présents au monde sans accueillir la présence du Christ ? Par son incarnation Jésus-Christ s'est fait solidaire de tout homme. Si la rencontre de Dieu passe par la rencontre d'autrui, marcher à sa suite implique, pour chacun et en communauté de croyants, de Le fréquenter dans l'Évangile, de Le contempler dans la prière et de s'unir à Lui dans l'Eucharistie et dans les autres sacrements. La célébration est un lieu privilégié de la manifestation de l'Église, Corps du Christ, dans sa plus étonnante diversité.

Dans le cadre d'un Relais d'Église s'accueillent et si possible se célèbrent dans la Pâque du Christ, les événements qui jalonnent la vie de la naissance à la mort. Cela implique des lieux et des temps de rencontre conviviale, de célébration et de partage. La prière y est assurée régulièrement. Dans des lieux repérables et accueillants, des personnes formées à cet effet reçoivent les demandes et en assurent le suivi avec la Paroisse Nouvelle. C'est en particulier, à ce niveau que sont assurés l'accueil des familles pour les demandes de sacrement, l'accompagnement des familles en deuil et que sont célébrées les funérailles. Les acteurs de cette vie sacramentelle et liturgique au plus près auront à être en lien avec l'Équipe Paroissiale et à recevoir une formation.

Dans l'espace de la Paroisse Nouvelle, cellule vivante du diocèse, se célèbrent les Eucharisties ou (et) se tiennent des assemblées dominicales (ADAP), quel que soit l'endroit des rassemblements.

Si privilégiée que soit, comme signe, l'assemblée dominicale, elle n'exclut pas, mais au contraire, appelle d'autres types de rassemblements. La Paroisse Nouvelle doit promouvoir des assemblées diversifiées pour que se donne à voir et à vivre cette " humanité nouvelle " inaugurée par le Christ à laquelle chacun est introduit par le baptême. Elle permet aussi que se vivent des célébrations catéchétiques, des temps forts et célébrations de jeunes, des temps d'échanges et de prière à l'occasion d'événements importants. C'est encore à son niveau que peuvent se former et se confronter tous ceux qui ont des responsabilités particulières dans la paroisse, notamment ceux qui constituent les équipes liturgiques et de préparation aux sacrements.

La Paroisse Nouvelle est un creuset où les vocations presbytérales ou religieuses peuvent naître. Elle doit avoir le souci de les susciter et de les accompagner .

---

<sup>1</sup> cf fiche technique

## 2-2-4 La Formation <sup>1</sup>

« Elle est un instrument indispensable pour témoigner de notre foi, réfléchir à l'annonce de l'Évangile et à notre vie en Église, on ne peut la séparer de notre propre conversion que nous avons à poursuivre » <sup>2</sup>. Visant l'approfondissement du sens de la vie, « elle doit être offerte à tout chrétien, quel que soit son âge ; permettant la prise de responsabilités en Église, elle est proposée à ceux qui y sont appelés ».

C'est au niveau du Relais d'Église que peuvent se développer des petits groupes de réflexion et de partage. Ceux qui exercent une responsabilité trouveront là un soutien de proximité, un accompagnement et une relecture.

La Paroisse Nouvelle offre des formations accessibles à tous. Elle privilégie la mise en place d'une catéchèse de jeunes, jeunes adultes et adultes en s'appuyant sur les services existant (Sedifo, Pastorale des Jeunes, catéchuménat...). Elle propose et prend en charge la formation des membres des différentes équipes (baptême, liturgie, catéchèse...) ainsi que des formations techniques (accueil, écoute, animation...). Elle contribue à l'appel de personnes en vue de responsabilités plus larges (coordination), veille à leur formation et à leur renouvellement (correspondant formation)

La Paroisse Nouvelle trouvera auprès des services diocésains concernés une aide pour la mise en place, la réalisation et la relecture des formations qu'elle organise. Dans certains cas elle s'associera avec d'autres paroisses.

## 2-2-5 La Communication <sup>3</sup>

Elle est une dimension de la foi et de la mission. Elle doit être dialogue, incluant des lieux d'écoute et de documentation. A tous les niveaux la communication est essentielle. Elle assure la visibilité de l'Église et des chrétiens dans la société. Elle permet de soutenir le lien qui doit exister entre les baptisés, les groupes d'appartenance, les Relais d'Église, les Paroisses, le Diocèse.

Le Relais d'Église développe une communication de proximité en favorisant les relations interpersonnelles. Il est attentif aux informations accessibles notamment par des tableaux d'affichage régulièrement mis à jour...

La Paroisse Nouvelle doit définir sa pratique de communication en lien avec les orientations diocésaines : elle passe par un responsable local de la communication. Elle noue des liens avec les autres paroisses et le diocèse, et même avec d'autres diocèses (jumelages, autres...).

---

<sup>1</sup> cf- fiche technique

<sup>2</sup> cf- synode 1990

<sup>3</sup> cf- fiche technique

## 2-2-6 Parole aux Jeunes Générations

Les Jeunes ont besoin de projets précis selon les âges et les sensibilités.

Dans le cadre du diocèse des propositions leur sont faites par :

- Les services : catéchèse<sup>1</sup>, Aumôneries scolaires, Pastorale des Jeunes,
- Les mouvements : Action Catholique des Enfants, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Mouvement Rural des Jeunes Chrétiens, Mouvement Eucharistique des Jeunes, Jeunesse Indépendante Chrétienne, scoutisme, groupes spirituels...

Chaque âge demande une attention spécifique.

### 2-2-6.1 Les enfants et adolescents :

Ils bénéficient de propositions nombreuses et diverses qu'il convient de soutenir.

Ils ont besoin de découvrir leur capacité de s'organiser autour de projets communs.

Ils y font l'expérience de la confiance, de la tolérance, de la solidarité, de la fraternité, de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

### 2-2-6.2 Les 15 / 18 ans

Le rôle des jeunes générations est essentiel pour construire l'Eglise comme pour construire notre société. Au plan des Paroisses Nouvelles on veillera spécialement à ce que les jeunes chrétiens soient encouragés et aidés à tenir leur place dans la société comme dans l'Eglise, à réfléchir avec d'autres au sens de leur vie, aux enjeux des événements qui surviennent, aux interpellations de l'Évangile.

Ils sont attachés à un lieu de vie visible, bien situé et qui leur soit propre. De ce lieu peuvent partir des activités très diverses. Ils ont le souci d'y inviter des copains. Ils apprécient les grands rassemblements et y trouvent un enrichissement en réponse à leur curiosité profonde .

**2-2-6.3 Les 18 / 35 ans** sont très mobiles. Certains (18-25 ans) sont étudiants, d'autres au travail ou en recherche d'emploi. Certains (25-35 ans) sont célibataires, d'autres en couple, souvent parents. Ils ont besoin de s'affirmer dans une société matérialiste et sont préoccupés par le travail (études... recherche d'emploi ou succession d'emplois...). Ils ont besoin de lieux identifiables d'ouverture et de partage où trouver informations, identification, rencontre et dialogue. Il semble important que des lieux référents spécifiques soient créés par unité géographique plus large que la Paroisse Nouvelle. Ces lieux devront être dotés d'une équipe d'animation travaillant en lien avec la Pastorale des jeunes et les paroisses.

**2-2-6.4 Le Relais d'Église** privilégie la fondation, l'existence et le renouvellement de groupes favorisant une expérience ecclésiale. Ces groupes existent déjà et sont toujours à naître dans les différentes réalités de la vie des jeunes : scolaire, sportive, loisirs...familiale ; les grandes étapes de la vie, comme la naissance d'un enfant, font souvent des parents des « recommençants ».

Les Jeunes Générations sont une chance pour la Paroisse Nouvelle. C'est à ce niveau qu'ils doivent vivre quelque chose de fort, prendre leur place dans la société et dans l'Église, réfléchir avec d'autres au sens de la vie, aux enjeux d'événements vitaux – familiaux - qui surviennent, aux interpellations de l'Évangile. Du fait de leur grande mobilité il faut veiller à ce que les propositions soient ponctuelles ou de courte durée (une année universitaire). L'éloignement de l'Eglise de nombreux jeunes ne doit-il pas être compris comme une invitation pour l'Eglise, en particulier dans les Paroisses, à repenser son action et son langage ?

---

<sup>1</sup> cf- fiche technique

## 2-2-7 Les Finances, les équipements et l'administration<sup>1</sup>

Les finances sont au service de la mission. L'organisation de la vie matérielle de la Paroisse Nouvelle est fidèle à l'enseignement de l'Évangile et répond à des valeurs simples :

- Responsabilité, subsidiarité (savoir déléguer), proximité, solidarité, devoir de partage, recours au bénévolat
- Transparence, clarté, modestie dans l'utilisation des moyens.

Chaque Relais d'Église garde à son niveau, une responsabilité financière.

Les différents locaux existant au niveau des Relais d'Église seront utilisés en concertation avec les mouvements et services à des activités de la Paroisse Nouvelle : accueil, groupes d'enfants et de jeunes, catéchèse, formation, chorale...

La Paroisse Nouvelle a la responsabilité globale de la vie économique des communautés chrétiennes. Sous la responsabilité de l'Équipe Paroissiale et en lien avec les conseils, un Économe paroissial assure la gestion quotidienne, les investissements, l'immobilier. Il le fait soit à travers les structures juridiques des paroisses anciennes, soit dans le cadre des Paroisses Nouvelles, soit par le biais d'associations spécifiques propriétaires de biens d'Église ou exerçant des activités d'Église.

La Paroisse Nouvelle aura une Maison Paroissiale répondant à de multiples besoins : accueil, secrétariat, salles de réunions, intendance, archives historiques et registres de catholicité. Cette maison est ouverte à tous, accessible et connue.

---

<sup>1</sup> Cf fiche technique

# 3 - ANIMATION DES PAROISSES NOUVELLES :

## QUELS ACTEURS ?

*« Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. » (Ac 2,42)*

### 3-1 La charge pastorale et les diverses responsabilités

#### 3-1-1 La charge pastorale comporte :

- - l'enseignement de la foi,
- - la célébration des sacrements et la sanctification du peuple de Dieu,
- - la conduite des communautés dans une perspective missionnaire

Elle est précisée en fonction de la communauté concernée.

Ici nous parlons de la charge pastorale dans les Paroisses Nouvelles.

Antérieurement, la paroisse a pu être considérée, avant tout, comme une division territoriale du diocèse ; aujourd'hui elle se présente d'abord comme une communion de fidèles et de communautés, " constituée de manière stable dans l'Eglise particulière, et dont la charge pastorale est confiée à un curé<sup>1</sup> en tant que pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain " <sup>2</sup>. L'office de curé est défini dans les canons 519, 541 du code de droit canonique

Dans les Paroisses Nouvelles la charge pastorale invite à porter une attention particulière à certains domaines :

- - le service de la Parole
- - la recherche de qualité dans la prière et la vie sacramentelle, particulièrement l'Eucharistie
- - le dynamisme missionnaire et la mise en œuvre de la solidarité,
- - la préoccupation des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion et plus généralement en difficulté,
- - l'appel à la prise de responsabilité en fonction des besoins de la paroisse,
- - la communion entre les diverses personnes et communautés concernées, la communion diocésaine en lien avec l'évêque.

---

<sup>1</sup> Notre diocèse ne garde pas dans l'usage courant le terme de « curé » mais l'office est bien pourvu par la nomination du prêtre responsable et de ses collaborateurs.

<sup>2</sup> Note du Comité canonique français.

## 3-1-2 Les instances qui portent la charge pastorale

### 3-1-2.1 L'équipe Paroissiale (E.P.)<sup>1</sup>

Dans chaque paroisse la charge pastorale est assurée par une Équipe Paroissiale.

Cette équipe est constituée par plusieurs personnes responsables :

- un prêtre avec le titre de « modérateur »<sup>2</sup> ; dans certains cas d'autres prêtres ayant une responsabilité d'ensemble collaborent à cette équipe
- plusieurs laïcs : de 3 à 5, nommés par l'évêque sur proposition des instances de la Paroisse Nouvelle .

La charge est confiée à l'Équipe pour une durée de 3 ans renouvelable une ou deux fois<sup>3</sup>. L'équipe reçoit une lettre de mission remise par l'Évêque à chacun de ses membres.

Les membres de l'Équipe Paroissiale ont le souci de leur propre formation, de leur ressourcement spirituel .

L'Équipe Paroissiale se donne en principe un rythme de rencontre régulier et fréquent, pouvant être hebdomadaire, pour que le « suivi » soit assuré correctement.

L'Équipe Paroissiale est en lien habituel avec les différents Relais; elle travaille avec un Conseil Pastoral Paroissial (CPP) et un Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE)

Avec leurs concours, l'Équipe Paroissiale élabore un projet pastoral qui implique des tâches précises et facilite bilan et relecture :

- - assurer la mise en route et la reconnaissance des Equipes-Relais à travers des liens organiques appropriés,
- - assurer un accueil pastoral adapté,
- - assurer l'organisation et la répartition des célébrations,
- - faciliter les initiatives inspirées par la mission, particulièrement l'existence des mouvements et groupes divers, équipes de base et d'appartenance,
- - assurer le lien avec les services de la paroisse et assurer les coordinations nécessaires avec le diocèse,
- - veiller, à ce que la préoccupation des pauvres se manifeste non seulement dans une relation d'aide mais en sachant leur donner la parole et les associer pleinement à la vie des communautés.
- veiller en lien avec le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE) à la gestion des finances et des locaux, à l'administration et à la tenue des registres.

L'Équipe Paroissiale devra de temps en temps s'élargir en invitant les prêtres, les diacres et les acteurs pastoraux selon les besoins et en fonction des sujets abordés:

- - pour échanger sur programmes et décisions,
- - pour coordonner les fonctionnements de chacun, selon ses responsabilités propres,
- - pour faire circuler l'information.
- - pour faire relecture de l'action pastorale.

---

<sup>1</sup> Cf fiche technique

<sup>2</sup> dans notre diocèse le terme de « modérateur » est à prendre dans un sens particulier. C'est le prêtre responsable résidant dont l'office est proche de celui de curé.

<sup>3</sup> En raison des dispositions de la conférence épiscopale française et pour assurer une certaine continuité le prêtre "modérateur" aura habituellement au moins deux mandats de 3 ans.

### **3-1-2.2 Les Equipes Relais (ER) :**

Tout Relais d'Eglise en proximité, qu'il soit local , associatif ou sociologique (constitué autour de réalités de vie) est appelé par la Paroisse Nouvelle à désigner une Equipe-Relais (ER) de 5 personnes si possible, pour une durée de 3 ans renouvelable une ou deux fois :

La mission des Equipes Relais est de faire exister au plus près des chrétiens et de la vie des hommes un visage d'Eglise renouvelé et missionnaire.

- - par la prière et la célébration,
- - par le service des plus pauvres,
- - par l'enseignement de la Parole de Dieu et par le témoignage de vie des baptisés.

Les Equipes Relais portent le souci d'insérer leurs activités dans la communauté paroissiale en traduisant concrètement les différentes orientations du projet pastoral paroissial et celles des projets diocésains.

Ces personnes sont proposées au cours d'une assemblée par les chrétiens du Relais et reconnues par l'Equipe Paroissiale. On veille à ce que les différentes générations soient représentées.

Il convient d'organiser avec les différents prêtres d'une Paroisse Nouvelle la présence presbytérale aux Relais en accord avec l'Evêque.

Un groupe de chrétiens, dans une réalité humaine, devient Relais d'Eglise quand il se donne une Equipe capable d'assurer l'essentiel d'une visibilité d'Eglise.

Dans cette équipe, une personne chargée de la coordination, assure le lien avec l'Équipe Paroissiale et participe au Conseil Pastoral Paroissial .

Un trésorier fait partie du Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques. L'Equipe-Relais veille à ce que, dans chaque localité, il y ait un "Correspondant" qui assure un minimum de communication pour les demandes d'ordre pastoral.

## **3-2 Les personnes**

Le Peuple de Dieu est très divers : il comprend les fidèles des assemblées, ceux qui demandent les sacrements (en particulier baptêmes et mariages), ceux qui assistent aux funérailles, ceux qui cherchent, catéchumènes et « recommençants » à croire, ceux qui sont plus ou moins loin, ceux qui ont été déçus par l'Eglise...

Dans ce peuple, nombreux sont les chrétiens motivés qui participent à la vie du monde et de l'Eglise et qui prennent des responsabilités.

Au service de ce Peuple, plusieurs acteurs interviennent.

### 3-2-1 Les prêtres

« Le ministère presbytéral se caractérise, particulièrement pour le prêtre diocésain, par le rôle de pasteur. L'évêque est le pasteur du diocèse qui lui est confié et il exerce sa charge avec tout le presbyterium, en lien avec les autres collaborateurs. Ainsi le prêtre n'est pas à considérer de manière isolée, un peu comme un fonctionnaire local, mais comme assurant le ministère pastoral en communion avec l'évêque et les autres prêtres et en collaboration avec les laïcs en responsabilité »<sup>1</sup>.

#### 3-2-1.1 REMARQUE

*Ce chapitre sur les prêtres a été beaucoup discuté et nous ne sommes pas encore entièrement au clair. Pourtant la place des prêtres est essentielle dans la conduite des Paroisses Nouvelles aussi bien que dans toutes les autres activités pastorales du diocèse : aumôneries, charges diocésaines, accompagnement des mouvements, etc.:*

*Dans l'état actuel de notre diocèse, notre évêque espère pouvoir confier à un prêtre chaque Paroisse Nouvelle au moins pour les années qui viennent.*

*Il faut favoriser le ministère de tous les prêtres et en appeler de nouveaux. Nous avons aussi à leur témoigner notre gratitude pour leur engagement apostolique, la réponse généreuse à leur vocation et le travail accompli à longueur de vie.*

*Le point qui fait difficulté dans la charte est celui du ministère presbytéral des prêtres qui ne sont pas « modérateurs ». Certains se sentent non-reconnus et comme dépossédés de leur responsabilité ministérielle. Ce n'est pourtant pas du tout l'intention de la charte; il faut donc poursuivre la réflexion et affiner la pratique à partir de l'expérience. Pour un approfondissement, on peut se reporter au texte de Mgr Dufaux paru pendant l'été 1999 et intitulé " l'Eglise de Jésus-Christ est conduite par des pasteurs " en particulier les paragraphes 2 et 4.*

*Plusieurs prêtres, dans les conditions actuelles, exercent leur ministère dans la Paroisse Nouvelle en voie de définition en tant que membres du presbyterium diocésain. La liste a été communiquée à tous dans une correspondance adressée aux prêtres, le 5 juillet 1999.*

*Relais 38, n° 40 du 18 octobre 1999 mentionne les équipes paroissiales constituées en citant les prêtres « modérateurs » et les laïcs, comme cela est clairement mentionné.*

*Les deux documents assurent ainsi l'essentiel des dispositions prises pour tous dans l'état actuel de transition. De nouvelles précisions seront données pour chaque cas avec la reconnaissance officielle.*

*Les prêtres conservent les pouvoirs liés à leur nomination dans les anciennes paroisses tant que les nouvelles ne sont pas érigées. Cependant, ils veillent à promouvoir rapidement le processus de mise en œuvre des Paroisses Nouvelles et à donner toute sa place au prêtre "modérateur" nommé.*

*Les mots qui se cherchent pour définir ces différents rôles sont bien approximatifs et suscitent souvent des réactions de rejet.*

*Le terme canonique serait celui de "coopérateur".*

---

<sup>1</sup> Lettre du Père DUFAUX aux prêtres, 1999.

**3-2-1.2 Dans chaque Paroisse Nouvelle plusieurs prêtres sont appelés à exercer leur ministère en coresponsabilité avec des laïcs. On peut distinguer divers rôles, mais toujours avec beaucoup de souplesse.**

- L'un des prêtres, pour un temps donné est « **modérateur** »<sup>1</sup>. Avec l'Equipe Paroissiale, il veille à la vie de l'ensemble de la Paroisse et à l'unité avec le diocèse. Il en répond devant l'évêque. Il travaille en collaboration avec les autres prêtres.
- Certains prêtres ont dans la Paroisse Nouvelle des responsabilités d'ensemble ; ils collaborent étroitement comme prêtres « **accompagnateurs** »<sup>2</sup>. avec le prêtre « modérateur ». Ils participent à l'équipe paroissiale soit restreinte, soit élargie.
- D'autres sont affectés à une Paroisse Nouvelle tout en ayant de grosses responsabilités dans des mouvements, des services diocésains. Leur participation à la Paroisse Nouvelle sera définie en fonction des possibilités réelles. Ils sont prêtres « **coopérateurs** »<sup>3</sup>. Une évaluation régulière permet d'apporter les précisions utiles.
- Certains ont des responsabilités partielles dans la Paroisse Nouvelle, leur appellation serait aussi celle de « **coopérateur** ».
- D'autres prêtres résident sur la Paroisse Nouvelle . En raison de leur âge ou de leur santé, selon leurs possibilités ils pourront assurer les services demandés de façon habituelle ou ponctuelle : présence dans des groupes de prière, des groupes bibliques, accompagnement spirituel, service d'eucharisties de proximité (personnes âgées, résidences, quartiers )

L'évêque confirmera par une nomination le ministère proposé.

Les prêtres coopèrent ensemble au ministère ordonné de pasteur en partenariat avec des laïcs, chacun dans sa mission propre et son rôle spécifique ; et c'est la notion de service du peuple de Dieu en vue de la mission qui est le dénominateur commun.

Tous se savent responsables de prier pour l'Eglise et pour le monde.

Tous sont membres du presbyterium et prennent pleinement part à la vie apostolique et spirituelle du diocèse et sont invités à l'Equipe Paroissiale Elargie.

Il sera bon que les prêtres d'une même Paroisse Nouvelle ou de plusieurs Paroisses voisines puissent se rencontrer fréquemment dans une perspective spirituelle pastorale et conviviale tout à la fois.

---

<sup>1</sup> Le prêtre « modérateur » qui exerce la charge en collaboration avec les laïcs est par ailleurs en lien étroit avec les autres prêtres de la Paroisse

<sup>2</sup> Ils peuvent relever de la définition du canon 517/1

<sup>3</sup> Les prêtres autres que le « modérateur » qui exercent en collaboration avec lui et avec l'Equipe Paroissiale un ministère dans la Paroisse Nouvelle se réfèrent aux canons 545 et suivants et bénéficient des pouvoirs habituellement prévus.

### 3-2-2 Les diacres

Les diacres témoignent du Christ serviteur. Dans l'Eglise, ils rappellent constamment la nécessité du service, la présence aux plus pauvres, le témoignage aux frontières de l'incroyance .

Ils ne sont donc pas directement rattachés à la Paroisse Nouvelle mais à l'évêque pour un ministère qui dépasse habituellement le domaine d'une paroisse particulière. (Concile Vat II « Lumen gentium » n° 29)

Cependant, sans pour autant perdre le caractère spécifique du ministère diaconal, ils peuvent utilement intervenir dans plusieurs actes liturgiques dans la Paroisse (certains sacramentels). Ils peuvent être invités à participer aux rencontres de l'Equipe Paroissiale .

### 3-2-3 Les religieux et religieuses

Ce sont des consacrés dont l'état de vie signifie le choix absolu de Dieu et la radicalité du Royaume. Les contemplatifs l'expriment avec un certain retrait du monde tout en réalisant un accueil de qualité ample et vital pour beaucoup ; ceux que l'on appelle « apostoliques » le réalisent dans des situations diverses et, le plus souvent, dans une insertion au cœur de mondes difficiles.

Dans la Paroisse Nouvelle, certains sont engagés dans de nombreuses activités pastorales (catéchèse, solidarité, animation de divers groupes, ...).

Au titre de la vie religieuse, ils sont représentés dans les différentes instances, particulièrement au Conseil Pastoral Paroissial.

### 3-2-4 Les laïcs

Dans le diocèse, particulièrement depuis le synode diocésain de 1990 l'Eglise fait appel à de nombreux laïcs qui participent à la vie de l'Eglise par les services divers qu'ils assument, depuis les tâches matérielles, jusqu'aux responsabilités pastorales. C'est vraiment le Peuple de Dieu qui soutient la vitalité des communautés en vue de la mission de l'Eglise. Parmi ces laïcs, il y a :

- a) Les laïcs appelés à participer à la charge paroissiale : Equipes Paroissiales, Equipes Relais.
- b) Les laïcs en "ministère reconnu"
- c) Les animateurs Laïcs en Pastorale (ALP) bénévoles ou salariés
- d) Les animateurs laïcs en responsabilité particulière: catéchèse, funérailles, préparation aux sacrements...
- e) l'Econome Paroissial et les trésoriers de Relais
- f) Les laïcs chargés de l'accueil, du secrétariat...

L'équipe paroissiale veillera à les inviter à ses réunions en fonction des besoins.

La diversité des formes d'appel et des missions confiées indique la recherche actuelle conduite par le diocèse. Elle contribue, nous en sommes tous témoins, à la vitalité de l'Eglise et participe à la qualité de la vie communautaire et de la mission. Cette recherche et cette orientation diocésaines exigent un travail d'explicitation des perspectives ainsi ouvertes.

### 3-3 Les conseils

L'Equipe Paroissiale a la responsabilité de la bonne marche de la Paroisse sous ses différents aspects et elle a autorité pour cela.

Cette autorité ne doit pas être trop directive. D'abord elle se réfère au diocèse et à l'évêque. Mais elle a aussi à se référer au peuple de Dieu, tout ministère dans l'Eglise étant service. Le conseil issu du peuple de Dieu, représentatif des baptisés, fait remonter la vie humaine et chrétienne de la Paroisse Nouvelle pour que les orientations prises en tiennent pleinement compte.

C'est le cas du Conseil Pastoral Paroissial et du Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques, chacun selon son rôle propre, les deux travaillant de pair.

C'est le prêtre responsable, qui préside habituellement ces conseils pour assurer la coordination ecclésiale tout en favorisant une réelle expression de tous.

#### 3-3-1 Le Conseil Pastoral Paroissial (CPP)

Le Conseil Pastoral Paroissial est une instance de consultation et de concertation.

Il est nécessaire pour proposer à l'Equipe Paroissiale des orientations pastorales et les moyens de leur mise en œuvre afin que se conjuguent les dynamiques de la mission et de la communion. Il a pour rôle de représenter l'ensemble des communautés catholiques telles qu'elles existent dans les réalités humaines locales . Il ne se préoccupe donc pas uniquement de la bonne marche de la communauté chrétienne et de son organisation .

Il se fait, auprès de l'Equipe Paroissiale, le porte-parole des réalités humaines afin qu'elles soient prises en compte dans un souci d'évangélisation. Il est le lieu où s'expriment les besoins et les aspirations des membres de la communauté.

Le Conseil Pastoral Paroissial est composé :

- - des membres de l'Équipe Paroissiale
- - de l'Econome paroissial
- - de membres de chaque Relais d'Eglise,
- - de membres cooptés par les "groupes d'appartenance", les services, en fonction de leur importance ou de leur signification.
- du (ou des) diacre (s).

Ses membres représentent la Paroisse Nouvelle dans la diversité de ses missions et des générations. Ils ont un mandat de 3 ans renouvelable une ou deux fois.

Le prêtre responsable, ou en cas d'empêchement un autre membre de l'équipe paroissiale, préside le Conseil Pastoral Paroissial; celui-ci désigne en son sein un bureau qui sera chargé de l'animation du conseil et de sa communication.

### 3-3-2 Le Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (CPAE)

Les réalités économiques sont au service de la pastorale. L'Économiste paroissial participe au Conseil Pastoral Paroissial. Le Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques est appelé à collaborer étroitement avec l'Équipe Paroissiale. C'est cette dernière qui a la responsabilité finale dans la prise de décision compte tenu de l'avis du Conseil Pastoral Paroissial. Il est animé par un esprit de subsidiarité<sup>1</sup>, c'est à dire d'attention aux besoins des plus petites communautés. Par ailleurs, il porte la préoccupation de la formation et de la coordination du travail des trésoriers des Relais d'Église. Il est consulté par l'Équipe Paroissiale pour toute décision financière importante.

Il est composé :

- - de l'économiste paroissial qui a reçu une lettre de mission de l'évêque,
- - des trésoriers des Relais d'Église,
- - d'un représentant des associations existantes,
- - d'un représentant du Conseil Pastoral Paroissial
- - de toute personne jugée utile par l'Équipe Paroissiale.

Le prêtre responsable, ou en cas d'empêchement un autre membre de l'équipe paroissiale, préside le Conseil Pastoral des Affaires Économiques.

Le C.P.A.E. gère les finances de la Paroisse Nouvelle sur la base de l'année civile, laissant aux trésoriers des Relais d'Église une marge de manœuvre financière suffisante pour faire face aux nécessités locales.(cf fiche technique)

Il se réunit régulièrement ( au moins une fois par trimestre) et chaque fois que le président ou l'Économiste paroissial le juge nécessaire, notamment pour les questions relatives aux affaires suivantes :

**Finances** : budget prévisionnel, projets pastoraux ayant des incidences financières, comptes de gestion et bilan.

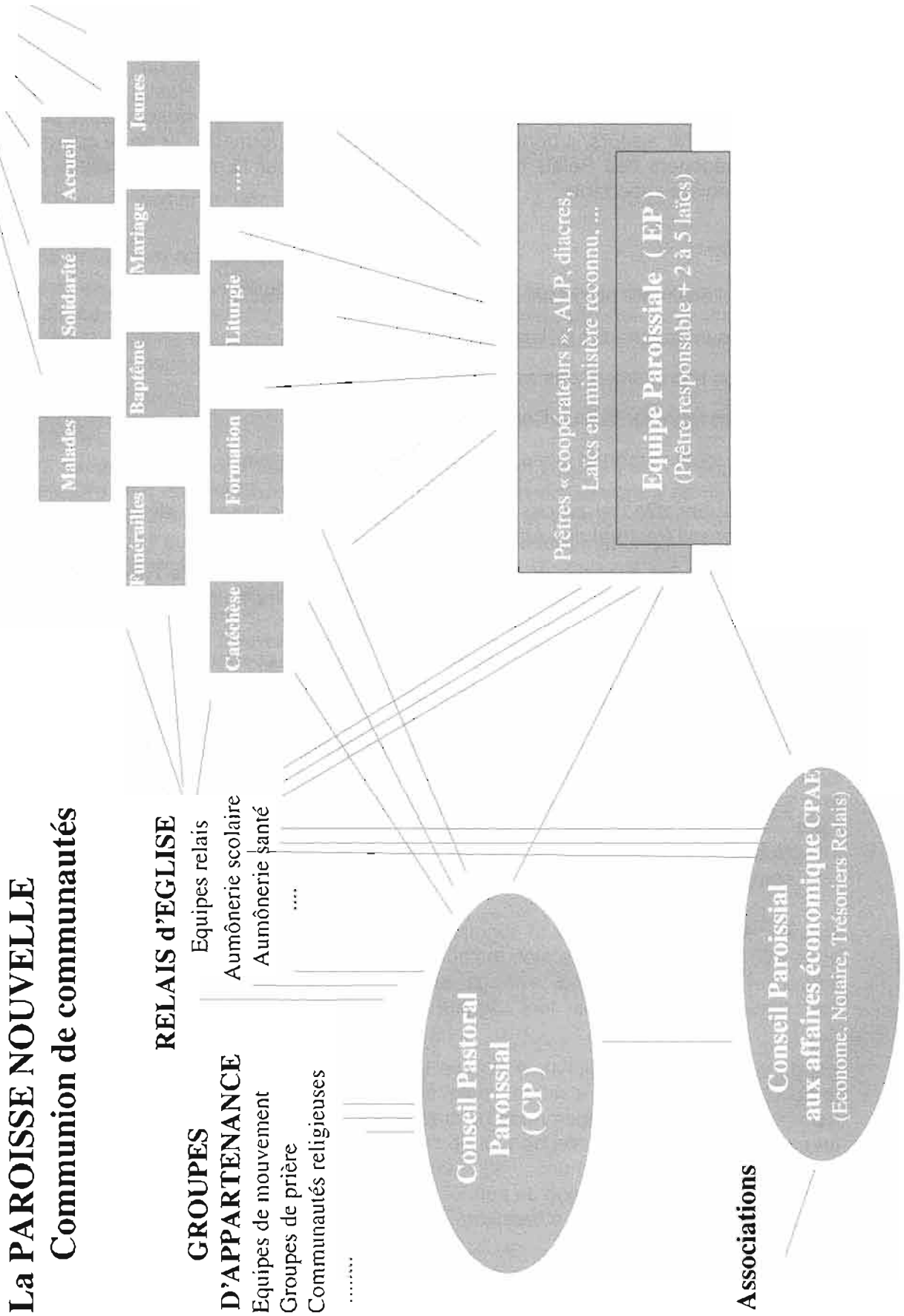
**Equipements** : Gestion des biens immobiliers.

**Communication** : Campagnes de collecte (denier par exemple), présentation des comptes.

---

<sup>1</sup> Par subsidiarité il faut entendre que toutes les structures et instances doivent respecter les organisations les plus simples et les plus proches des citoyens pour que leur responsabilité et liberté soient respectées.

SERVICES  
DIOCESAINS



**La PAROISSE NOUVELLE**  
**Communions de communautés**

**RELAIS d'EGLISE**

**GROUPES D'APPARTENANCE**

**Associations**

## 4- LES PAROISSES NOUVELLES DANS L'ÉGLISE DIOCESAINE

*« Nous grandirons à tous égards vers celui qui est la Tête , le Christ. Et c'est de Lui que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'Amour » (Eph.4,15-16)*

A la suite du Concile Vatican II, il est reconnu que le diocèse est une Église particulière « portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque », « ...pour qu'avec l'aide de son presbyterium il en soit le pasteur ; ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans l'Esprit Saint grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique ». (code can. 369).

### 4-1 Cellule du diocèse

Insérée dans un diocèse, la Paroisse est animée d'un double mouvement :

- Le premier mouvement lui vient du diocèse. La paroisse est une cellule du diocèse, une « communauté organique », où les ministres ordonnés rendent l'évêque présent à la paroisse et signifient le Christ Pasteur. Le diocèse lui donne sa reconnaissance et les moyens de déployer un projet pastoral d'ensemble. Constituée par l'évêque, elle accueille et met en œuvre les orientations diocésaines, de telle manière que les catholiques se sentent véritablement des membres du diocèse et de toute l'Église universelle .
- L'autre mouvement va de la Paroisse vers le diocèse et, par lui, vers l'Église universelle. En effet, la paroisse est « l'Église implantée au milieu des maisons des hommes, qui vit et agit insérée profondément dans la société humaine et intimement solidaire de ses aspirations et de ses drame »<sup>1</sup>. « Elle offre un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité toutes les diversités humaines qui se trouvent en elle et elle les insère dans l'universalité de l'Église »<sup>2</sup>. Communauté de foi, elle est rassemblée dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et en vue de l'évangélisation.

Quand ce second mouvement s'affaiblit, on assiste au phénomène bien connu de « l'esprit de clocher », qui est contraire à l'esprit universel et qui ruine toute la vitalité paroissiale. L'attachement actif des chrétiens à leur paroisse ne doit ni les y enfermer ni la leur faire prendre pour un diocèse. Bien au contraire, il s'agit pour eux, par leur ouverture, de constituer une cellule vivante du diocèse.

---

<sup>1</sup> "Christi fideles laici" n° 27

<sup>2</sup> Concile Vatican II, « L'apostolat des laïcs » n° 10

## 4-2 Deux écueils à éviter

La paroisse est bien référée à un territoire, actuellement plus étendu qu'hier.

Mais elle ne peut pas se considérer comme un îlot, ignorant la variété des relations, la mobilité et la diversité des lieux de vie de ses membres, particulièrement des nouvelles générations.

Elle ne peut pas non plus se comprendre comme un simple échelon inférieur de structures d'Eglise plus larges. Chaque instance a son rôle et doit s'harmoniser aux autres.

Finalement la paroisse ne peut vivre sans relations organiques non seulement avec les autres paroisses, mais aussi avec les autres communautés, services et mouvements du diocèse.

## 4-3 Propositions d'action

Dans l'Église diocésaine, la paroisse n'existe donc qu'au cœur d'un réseau de relations. Avec la nouvelle configuration des paroisses, il importe d'organiser la communication et l'articulation internes à ce réseau. L'organisation des Paroisses Nouvelles se mettra en place avec souplesse.

### 4-3-1 Des appuis diocésains

En premier lieu, il convient de permettre aux Paroisses Nouvelles d'assurer correctement leur mise en place et leur fonctionnement. Il s'agit d'une responsabilité diocésaine, qui implique plusieurs types d'actions.

- Dans le cadre du réaménagement pastoral en cours, l'**archidiaconé** demeure pour l'instant un niveau de concertation pertinent, dans la mesure où le diocèse est vaste. Pour cela, les vicaires épiscopaux, leurs adjoints et collaborateurs veilleront à actualiser la composition et le fonctionnement du Conseil pastoral d'archidiaconé et de son bureau.
- Les **vicaires épiscopaux** et **leurs adjoints** et collaborateurs participeront à l'installation des équipes paroissiales et des conseils paroissiaux et économiques. En lien avec le Conseil épiscopal et l'équipe de suivi, ils contribueront à la cohérence d'ensemble et à la prise en compte des particularités locales.
- **Une équipe chargée du soutien et du suivi de la mise en place des Paroisses Nouvelles** sera constituée. En lien constant avec l'évêque, les vicaires épiscopaux, leurs adjoints et collaborateurs, elle veillera à ce qu'une formation spécifique soit proposée aux membres de l'Equipe Paroissiale. Elle prévoira les dispositions nécessaires pour la résolution des conflits qui pourraient se produire. Elle pourra compter sur le concours actif des services diocésains, particulièrement la formation, la communication, les affaires économiques...
- Au fur et à mesure que les Paroisses Nouvelles seront érigées, les secteurs et leurs conseils pastoraux n'auront plus lieu d'être.

## 4-3-2 Une capacité d'initiative

Située au cœur d'un réseau de relations, la Paroisse Nouvelle apparaît comme une réalité d'Eglise parmi d'autres, qui structure la vie des personnes.

Des initiatives de relation sont à prendre dans plusieurs directions. Elles proviennent tant de l'Equipe paroissiale que des équipes responsables de ces autres réalités d'Eglise .

- Tout d'abord, au sein de chacune des Paroisses Nouvelles devra s'opérer un **redéploiement des services**. Pour cela, avec les services diocésains, chaque paroisse examinera comment elle peut ajuster la mise en œuvre locale des grandes fonctions qu'elle a à remplir (catéchèse, aumôneries, catéchuménat, formation, communication, célébration liturgique et sacramentelle, solidarité, finances et administration...) en s'appuyant sur la réflexion menée antérieurement dans le cadre des ateliers du chantier diocésain.
  
- Ensuite, pour des raisons qui tiennent tant aux moyens dont elles disposent qu'au contexte social local, les Paroisses Nouvelles examineront comment elles peuvent **nouer des relations entre elles**, sous des formes de coopération aussi bien ponctuelles qu'institutionnelles (par exemple, à propos de la pastorale des jeunes, de la formation des catéchistes, de l'organisation de sessions de préparation au mariage, de rencontres œcuméniques et inter religieuses...).
  
- Par ailleurs, certaines Paroisses Nouvelles bénéficient de la proximité de **communautés religieuses** de types très divers implantées dans le diocèse. Qu'elles soient contemplatives, actives, engagées dans le monde ou au service de l'animation pastorale de l'Église, ces communautés manifestent une manière originale de suivre le Christ pauvre, chaste, obéissant.
  - Les moines et moniales sont préposés au service de la prière. Ils orientent toute leur vie et toute leur activité vers la contemplation de Dieu. Ils offrent ainsi à la communauté ecclésiale un témoignage unique de l'amour de l'Eglise pour son Seigneur et ils contribuent, avec une mystérieuse fécondité apostolique, à la croissance du Peuple de Dieu ;
  - Les religieux(ses) de vie apostolique, engagés dans le monde témoignent de la fraternité universelle évangélique et du service à la suite de Jésus Christ , à travers des emplois professionnels, dans des services sociaux, dans des associations humanitaires, dans une présence de proximité envers les plus pauvres, ou au service de l'animation pastorale de l'Eglise, en paroisse, en mouvement....
  - Enracinées dans la vie d'un quartier, les communautés religieuses donnent du prix à la vie des hommes, tous aimés de Dieu.
  
- L'Eglise diocésaine bénéficie du renouveau missionnaire de **mouvements apostoliques**, connus sous le nom d'apostolat des laïcs, rassemblant notamment les mouvements d'action catholique, les mouvements socio-éducatifs, familiaux et spirituels. Ils assurent, dans des espaces humains ou des réalités professionnelles ou collectives, une annonce de l'Évangile qui donne la priorité au témoignage .

Ces mouvements permettent de répondre à des besoins spécifiques tant au niveau de la relecture des engagements humains que de l'explicitation et du soutien d'une expérience spirituelle. Des formes de coopération doivent se nouer entre ces mouvements apostoliques et les paroisses nouvelles.

- Il existe des **réalités de la vie sociale** vis-à-vis desquelles l'Église diocésaine est encore trop peu tournée (par exemple le monde de la culture, la famille, les loisirs). En fonction de leur implantation, des paroisses nouvelles doivent inventer de nouvelles formes de présence.
  
- La **Paroisse Nouvelle** est attentive aux autres confessions chrétiennes et grandes traditions religieuses.
  - D'autres confessions chrétiennes, près de nous, partagent notre foi en Jésus, Seigneur et Sauveur. Notre Église diocésaine est appelée à progresser sur la voie difficile mais si riche de joie, de la collaboration pratique du dialogue, de la prière commune et de l'unité entre chrétiens.
  - Les grandes traditions religieuses de l'humanité existent dans notre diocèse, de façon de plus en plus visibles : juifs, musulmans, bouddhistes, hindouistes<sup>1</sup>...Les Paroisses Nouvelles doivent être attentives à leur présence .

---

<sup>1</sup> cf "Nostra aetate" VATICAN 2

# ENVOI

« C'est la loi de l'Esprit qui donne la Vie en Jésus Christ » (Ro 8,2)

## **Nouveaux visages des communautés ? Nous les voyons déjà apparaître :**

- Dans les chrétiens capables de faire équipe au plus près, pour permettre à la paroisse nouvelle de dynamiser les Groupes, les Relais d'Église en proximité et avoir une vie de paroisse qui soit plus que jamais une Communion de Communautés.
- Dans l'Équipe paroissiale envoyée par l'Évêque avec une mission précise, groupe restreint, disponible, mobile et dynamique, au service de la vitalité des Communautés.
- Dans les deux Conseils Paroissiaux, en appui l'un de l'autre, qui contribueront à mieux insérer les responsables pastoraux dans la Communauté et dans la vie sur le terrain, et à leur donner de bonnes conditions pour leur propre mission ;
- Dans le tissage plus opérationnel entre territoires, services et mouvements. Ces derniers vont se repositionner en fonction de territoires élargis. Tous percevront davantage leur place pour le dynamisme missionnaire des communautés, leur capacité à se renouveler, à créer, inventer des formes nouvelles d'existence.
- ...

### " Nouveaux Visages des Communautés " :

C'est donner à vivre, c'est donner à voir,  
une expérience chrétienne marquée par  
l'écoute, l'accueil, l'accompagnement, la proximité  
et qui ait le goût de l'Évangile, la Bonne odeur du Christ..  
Plutôt que de parler en termes de fonctionnement renouvelé,  
ce sont nos sens qu'il faut rééduquer,  
nos yeux, nos oreilles, notre bouche, notre odorat,  
notre souffle,  
Pour créer un climat où " il fait Dieu "  
comme il fait bon, ou comme il fait jour !

Renouveler, concrètement, la " pastorale "  
c'est d 'abord créer des lieux d'humanisation,  
proposer des chemins de fidélité  
et de sens nourris d'Évangile.  
C'est créer des lieux d'hospitalité pour l'expression  
c'est redire notre appartenance commune avec  
et au-delà de nos différences.  
C'est proposer des paroles qui soient compréhensibles  
et audibles par tous,  
des paroles qui disent notre expérience de foi.  
C'est permettre à l'Église de jouer son rôle là où se joue  
la vie de l'homme.

# ANNEXE 1

## Note à propos de la Coresponsabilité

C'est une grande décision de notre synode de 1990 et elle a connu une réelle mise en œuvre dans notre diocèse de manière équilibrée et conforme au droit. Elle a manifesté son efficacité et a contribué à une évolution positive de notre Église aussi bien pour la communion que pour la mission.

Il n'est pas question de remettre en cause cette avancée avec la mise en route des Paroisses Nouvelles. Je ne vois d'ailleurs pas comment nous pourrions assurer la conduite et le rayonnement des communautés sans la participation active et compétente des laïcs ; mais, en même temps, nous sommes bien conscients de la nécessité du ministère presbytéral. L'expérience de la coresponsabilité diversifiée acquise depuis quelques années nous en a persuadés en profondeur.

Il faut cependant bien noter les modifications occasionnées par le passage aux Paroisses Nouvelles. L'Équipe Paroissiale ne sera pas tout à fait l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) à laquelle nous sommes habitués, mais plusieurs Équipes d'Animation Pastorale actuelles annoncent déjà le modèle de l'Équipe Paroissiale.

Nous prévoyons dans l'état actuel des choses la présence permanente d'au moins un prêtre pour chaque Paroisse Nouvelle, mais il s'agit là d'un ensemble beaucoup plus important que les paroisses anciennes et l'Équipe Paroissiale avec le prêtre aura une responsabilité de grande ampleur. Cette Équipe devra faire travailler et coordonner les différents responsables de services ou d'activités : liturgie, catéchèse etc.. Ainsi, à ce niveau de la Paroisse Nouvelle, la coresponsabilité est largement engagée.

Par ailleurs, la Paroisse Nouvelle ne pourra réellement vivre et répondre à sa définition qu'en suscitant des Relais soit géographiques soit sociologiques représentatifs et actifs ; et la vitalité de ces relais conditionnera celle de la Paroisse Nouvelle. Les Équipes Relais seront constituées par des laïcs et soutenues par l'Équipe Paroissiale. Des prêtres associés pourront aussi, selon la mission qui leur sera confiée, participer heureusement à ce soutien. A ce niveau des Relais, la coresponsabilité est largement engagée ; et je ne vois pas comment on pourrait faire autrement.

A noter encore que le nombre des prêtres va encore diminuer dans les prochaines années et que ces collaborations avec les laïcs seront d'autant plus à assurer pour éviter le désarroi et l'émiettement.

Tous ces montages que l'expérience nous apprendra à mieux maîtriser sont conformes au Droit Canonique et aux directives de l'Église tant universelle que diocésaine. Les références canoniques sont à étudier avec l'éclairage des experts en droit. Ils ont déjà participé à l'élaboration de la charte.

La dernière question relativement délicate est le passage de la figure des Équipes d'Animation Pastorale (EAP) aux figures nouvelles, au moment de la reconnaissance de la Paroisse Nouvelle. Personne n'est démobilisé, bien au contraire, et on a besoin de toutes les ressources humaines disponibles, mais de manière coordonnée. Les évolutions doivent intervenir pendant la période de transition et appellent la révision des Lettres de Mission. Certaines Équipes d'Animation Pastorale deviendront quasi naturellement des équipes de

Relais géographiques. Mais certains membres pourront aussi être appelés à constituer l'Equipe Paroissiale. Enfin, les différents responsables dans les aumôneries, groupes, réalités ecclésiales constituent les équipes de ces Relais plutôt sociologiques.

Ainsi, dans cette avancée des Paroisse Nouvelles, la coresponsabilité n'est pas remise en cause le moins du monde, elle est au contraire multipliée et sans doute mieux organisée.

Deux points encore :

- Les responsabilités sont diverses et le niveau d'engagement est plus ou moins fort suivant les personnes, mais tout le monde doit participer à la mission de l'Eglise, chacun à sa mesure. Il n'y a pas d'un côté ceux qui seraient responsables et les autres qui bénéficieraient de la vitalité des communautés. Cette orientation pastorale doit être constamment rappelée.
- N'oublions pas encore que, si les laïcs participent à la vie des communautés chrétiennes et c'est heureux, leur première mission dans la ligne de leur baptême et de leur confirmation, c'est d'être les témoins de l'Evangile au cœur du monde dans les différentes activités qui sont les leurs et qui les font participer à la vie sociale, familiale, professionnelle. Il faut se préoccuper de mettre en œuvre cette vocation spécifique des laïcs.

+ Louis Dufaux

# ANNEXE 2

## UNE EGLISE APPELANTE

### PROPOSITION DU CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE.

L'appel pour une mission en Eglise n'a peut-être jamais été une démarche aussi nécessaire et aussi délicate. Témoins de situations sensibles et fréquentes à conduire en ce domaine, les délégués du Conseil Diocésain de Pastorale ont abordé ce sujet par la question : à quoi faut-il être attentif dans l'appel ?

Ils sentent le besoin de dédramatiser la situation : ce n'est pas l'Eglise qui meurt, mais elle change de figure. Ce constat implique de comprendre ce qui arrive à l'Eglise : une compréhension historique, sociologique, spirituelle est à chercher. Cette démarche de compréhension ne supprime pas la souffrance devant la situation présente, mais elle engage plus librement dans un travail constructif appuyé par la foi et l'espérance.

Comment développer dans le diocèse une conscience plus ajustée à la situation contemporaine de cette donnée fondamentale de la vie chrétienne qu'est l'appel ? Sans cette prise de conscience, on risque de se contenter de recruter, d'embaucher, d'attendre les "vocations spontanées" et non d'appeler effectivement. Pour que, dans le diocèse, le processus d'appel soit conduit avec davantage de rigueur et de conscience ecclésiale, plusieurs points d'attention sont relevés ici : les richesses de l'appel, ses conditions et ses freins.

#### 1 - Les richesses de l'appel.

**L'appel est constitutif de l'Eglise.** Le disciple du Christ se reconnaît appelé et envoyé dès son baptême. Ceci est fréquemment évoqué par Saint-Paul au début de ses lettres : "Moi Paul, appelé par Dieu à être apôtre ( ... ) vous qui êtes par appel de Dieu le peuple saint" (Romains 1, 1 et 6). L'appel est une dimension permanente de la vie de l'Eglise : catéchèse, homélies, sacrements, vie des communautés témoignent de cette donnée du mystère de l'Eglise. Telle est sa signification étymologique: ekaleo, appeler. Que dans l'Eglise l'appel résonne et soit entendu. Tous, en Eglise, nous avons sans cesse à nous convertir, à nous ajuster à cette spécificité de l'appel. On ne se donne pas à soi-même sa mission, on y est appelé et envoyé.

**L'appel est source de renouvellement.** En appelant, on ouvre l'autre à un avenir dont on ne dispose pas soi-même, à l'inconnu de Dieu. Ainsi l'appel peut-il être l'occasion d'ajuster la mission, d'adapter les structures, d'enrichir la communauté et de rendre l'Eglise plus fraternelle.

**Les dispositions à l'accueil de l'appel.** Pour qu'il y ait appel de Dieu et démarche d'Eglise, il faut que l'appel résonne, qu'il parvienne au cœur, c'est-à-dire qu'il soit non seulement entendu mais aussi accueilli dans une conscience pour provoquer une réponse. Il est possible

d'appeler dans une communauté qui a pris conscience de cela et qui se donne des moyens pour le réaliser. Une bonne démarche serait peut-être de s'interroger sur ce qui a touché ceux qui ont été appelés :

- l'attachement à l'Evangile,
- le goût du silence, de l'intériorité, de la prière,
- la joie des choses simples, discrètes,
- la compassion pour ceux qui souffrent,
- le goût du travail en équipe,
- l'amour de l'Eglise,
- les valeurs spécifiquement évangéliques venant soutenir les valeurs humaines :  
pauvreté, miséricorde, patience, amour des ennemis...

## **2 - Les conditions de l'appel.**

**La liberté de ceux qui appellent comme celle de la personne appelée doit être totale.**

**L'appel ne peut être qu'à l'initiative d'une équipe.**

L'appel implique un travail d'éveil et de discernement en regard aussi bien de la mission en jeu que de la personne appelée. Le discernement concernant la mission à confier comme celui concernant la personne appelée sont indispensables.

**Confier une mission** invite à réunir quelques conditions :

- bien définir la mission dans le temps, dans son champ d'action, dans le statut et le niveau de responsabilité, selon le travail d'équipe attendu. L'appel devient difficile quand la mission n'est pas bien définie. Celle-ci non seulement doit faire référence à un "modèle-type", mais elle doit aussi être spécifiée par son contexte. Enfin la dimension ecclésiale de la mission demande à être explicitée.

### **La personne à appeler**

S'interroger sur la nécessité d'une préparation, d'une formation préalable éventuelle de la personne et sur les formes d'installation et de reconnaissance dans cette mission.

- préciser les conditions d'accompagnement et de compte-rendu de la mission (avec qui, selon quelle fréquence).

Un tel discernement est essentiel. Il peut bénéficier du bilan sur la manière dont cette mission a éventuellement été conduite antérieurement. Il permet de définir les termes de la lettre de mission.

Chaque appel est spécifique du fait non seulement de la particularité de la mission mais aussi des personnes pressenties. Cependant, des critères d'appel permettront d'établir un jugement et de fonder la décision. Ils se réfèrent, différemment selon les missions concernées, aux points suivants : l'expérience, le sens de l'écoute, la capacité à se former, l'enracinement humain, ecclésial et spirituel, l'aptitude au travail d'équipe, le sens des responsabilités, le goût de l'engagement dans l'Eglise...

### 3 - Les freins à l'appel

**Le processus d'appel ne va pas sans difficultés qu'il faut identifier et dépasser.**

- **la timidité à appeler.** On peut avoir peur d'attenter à la liberté de la personne, alors que l'appeler peut être un moyen de la servir. Il y a une saine timidité qui est liée à la conscience de l'importance de l'appel, mais il y a aussi une timidité craintive qui est un manque d'espérance. Dans tous les cas, l'appelant doit pouvoir supporter que la personne appelée réponde par la négative.

- **Le doute** : le fait d'être trop proche de l'appelé peut peser sur sa réponse et être préjudiciable. Mais l'appel n'est pas seulement l'œuvre de l'Esprit-Saint. Il passe par des médiations : ce sont des personnes humaines que Dieu veut engendrer, nourrir, aimer, appeler.

- **Appeler pour soi et non pour l'Eglise.** On connaît le risque de "prêcher pour sa paroisse", on peut l'éviter en élargissant l'équipe d'appel. Cependant il importe d'être chacun engagé dans la démarche d'appel.

- **La situation de pénurie** peut susciter la tentation d'en rester au niveau de l'urgence et de l'utilitaire sans prendre le temps du dialogue et de la réflexion. L'inscription de l'appel dans une démarche d'Eglise diocésaine devrait aider à se situer sur un horizon plus large de moyen terme.

- Enfin **l'état d'esprit et les conditions de vie** de la communauté concernée peuvent être de véritables obstacles à l'appel. Ainsi l'habitude de parler au négatif ("il n'y a plus de prêtres") et de provoquer sans nuance (en appelant toujours les mêmes) peut décourager ; sans compter l'impression de surcharge de travail et de stress permanent que peuvent donner les appelants.

**L'appel : une exigence pour demain.**

La situation présente de l'Eglise impose d'abandonner une vision statique de l'appel. L'appel est un phénomène en pleine mutation, dont tous les membres des communautés n'ont pas encore pris clairement conscience. Ainsi des décalages de perception s'établissent que seules des procédures claires d'appel pourront tenter de réduire ; sans compter le partage des tâches qui s'opère actuellement entre prêtres et laïcs, qui révèle des dynamismes autrefois inconnus ou insoupçonnés. Cette révolution silencieuse est un terreau pour susciter parmi nos contemporains le désir à la fois de vivre selon l'Evangile et de rendre l'Evangile désirable.

Conseil Diocésain de Pastorale (18 juin 1997)

« Quand nous parlons d'animation des Paroisses Nouvelles, nous n'envisageons pas seulement le fonctionnement à assurer. Il s'agit de « faire Eglise ». Or l'Eglise est la communauté rassemblée par l'Esprit Saint pour signifier la Bonne Nouvelle dans le monde. L'Eglise est Corps du Christ en train de se constituer, de se construire dans une perspective missionnaire, au sein d'une réalité humaine donnée. C'est dans ce sens qu'il faut envisager l'organisation et l'animation des Paroisses Nouvelles. »

*(Père DUFAUX, Parménie 9 avril 1999)*

---

